

*Le Progrès* Mars 2005

# Un laboratoire pour doser l'amiante dans les poumons

Installé à l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc, le laboratoire de minéralo-pathologie est opérationnel depuis janvier

IL N'EN EXISTE que deux autres en France, c'est le premier installé dans un centre hospitalier. Depuis janvier, le laboratoire de minéralo-pathologie, que dirige le Dr Michel Vincent à l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc, étudie les prélèvements pulmonaires de patients atteints de cancer du poumon. Ce qui permet de mettre en évidence et de quantifier certaines fibres d'amiante, même en l'absence d'exposition reconnue, un examen remboursé par la Sécurité sociale. Par ailleurs, il peut identifier d'autres surcharges en métaux ou en minéraux. Sur les 30 000 nouveaux cas de cancer du poumon diagnostiqués chaque année en France, environ 10 % sont dus à l'amiante. Lorsque le patient a travaillé directement ce minéral pendant de nombreuses années comme salarié, la reconnaissance de la maladie professionnelle peut être acquise. Quand son exposition a été courte et imprécise, c'est plus difficile. Enfin, s'il était à son compte ou a été exposé dans sa vie privée, lors de gros bricolages par exemple, il peut adresser des

de l'amiante (FIVA). Dans ces derniers cas, le dosage peut l'aider dans ses démarches. « Nous avons pu démontrer la présence de l'amiante dans les poumons d'un installateur d'antennes TV, métier qui n'entre pas dans une catégorie professionnelle automatiquement indemnisable », explique Michel Vincent.

**Contacts et recherche**  
L'unité de minéralo-pathologie est abritée par le laboratoire de biologie de l'hôpital placé sous la responsabilité de Yves Boucaud. Elle comprend essentiellement un microscope optique spécialisé, doté d'une caméra numérique et d'un logiciel d'acquisition et de traitement de l'image, d'un coût de 20 000 euros. Son achat, ainsi que la rémunération à mi-temps de la minéralogiste chargée des analyses, Cécile Chemarin, ont été financés par le comité du Rhône de la Ligue contre le cancer, l'association Saint-Luc et l'Association Lyonnaise de Prévoyance. « Nous avons présenté notre activité en décembre lors de la Journée Pneumologie et Cancérologie », remercie le centre hospitalier.

été pris avec des hôpitaux de la région pour qu'ils nous envoient des échantillons », poursuit Michel Vincent. Son objectif est double : affiner l'estimation individuelle de l'exposition à l'amiante, développer une recherche sur l'empoussièrement minéral et sa corrélation avec certaines pathologies. Dans ce sens, une collaboration a été établie avec l'hôpital Erasme de Bruxelles qui dispose de cette technologie depuis une quinzaine d'années, ainsi qu'avec l'Université Claude-Bernard à Lyon. Christine Cognat



Cécile Chemarin est chargée des analyses grâce au microscope électronique /Joël Philippon



Le Dr Michel Vincent dirige le laboratoire de minéralo-pathologie/Pierre Augrus

## La Ligue redistribue les dons

Comme chaque année, le comité du Rhône de la Ligue contre le cancer a procédé hier soir en présence du préfet de Région à la remise des chèques destinés à la recherche : 859 120 euros ont été distribués, dont un tiers pour des programmes nationaux et deux-tiers pour des

équipes installées à Lyon mais labellisées au niveau national : celle de Patrick Mehlen (73 265 euros), qui tente de savoir pourquoi les cellules cancéreuses ne meurent pas, et celle d'Eric Watel (21 000 euros), qui étudie l'instabilité génétique et la prolifération tumorale. Il participe également à la recherche pour

tumeurs » qui permettra d'individualiser les traitements. Au niveau départemental, 28 dossiers ont été récompensés pour un montant de 436 786 euros et 40 500 euros ont été attribués à un projet de « ciblage pharmacologique à visée thérapeutique ».